

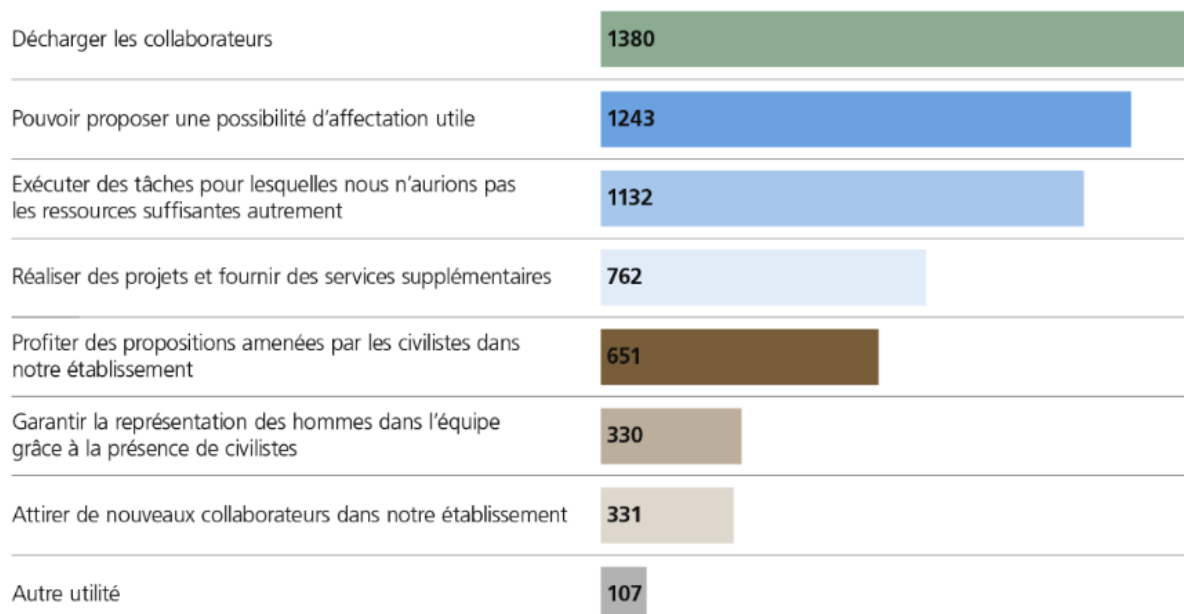


Enquête auprès des établissements d'affectation 2022

En automne 2022, l'Office fédéral du service civil (CIVI) a lancé une enquête auprès des établissements d'affectation pour évaluer si et dans quelle mesure ces derniers sont satisfaits des prestations des civilistes et pour déterminer les points à améliorer. Au total, 62 % des établissements d'affectation ont participé à l'enquête. Il en est ressorti que la plupart d'entre eux sont satisfaits, voire très satisfaits, des civilistes et des prestations fournies par les centres régionaux du CIVI.

De plus, 98 % des établissements d'affectation participants ont indiqué vouloir continuer d'employer des civilistes.

Le CIVI s'est également intéressé à l'utilité concrète des affectations de civilistes pour les établissements d'affectation. La figure ci-après présente les réponses reçues :



Les établissements d'affectation sont d'avis que les cours de formation, l'interface E-ZIVI, les formulaires et l'annonce des jours de service, notamment, pourraient être améliorés. Les collaborateurs compétents du CIVI examineront à présent la manière dont les améliorations demandées pourraient être réalisées. Par ailleurs, les travaux pour remplacer E-ZIVI vont bon train dans le cadre du projet « Nouvelle application ».